

**Projet de Discours de Monsieur le Ministre de l'Education
Nationale à l'occasion du lancement des activités
commémoratives de la journée du 21 février, journée
internationale de la langue maternelle, édition 2016**

Kati, le 22 février 2016.

Monsieur le Représentant du Bureau Multi pays de l'UNESCO à Bamako ;
Monsieur le Secrétaire Général par intérim de l'Académie Africaine des
Langues ;
Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs des Services centraux, des Services
rattachés et organismes personnalisés du Ministère de l'Education Nationale ;
Mesdames, Messieurs les partenaires Techniques et Financiers ;
Mesdames, Messieurs les partenaires sociaux du Ministère de l'Education
Nationale ;
Monsieur le Gouverneur de la Région de Koulikoro ;
Monsieur le Président du Conseil Régional de Koulikoro ;
Messieurs les Présidents des Conseils de cercle de Koulikoro ;
Mesdames, Messieurs, les Maires des Communes urbaines et rurales de la
région de Koulikoro ;
Monsieur le Chef de quartier de Kati-Koko, représentant le Collectif des chefs
de quartier de Kati ;
Monsieur le Maire de la Commune de Kati ;
Mesdames, Messieurs les Représentants de la société civile ;
Mesdames, Messieurs ;
Chers invités ;

N balima Katikaw, aw ni sɔgɔma !

An sira hɛrɛ la, Ala k'an tilen hɛrɛ la !

Ala ka jamana basigi !

C'est pour moi un réel plaisir de m'adresser à vous, à l'occasion du lancement
des activités commémoratives de la Journée Internationale de la Langue
Maternelle, Edition 2016.

Ce jour de février, représente toute une symbolique pour marquer avec force et éclat ce lancement. La Journée internationale de la langue maternelle faut-il le rappeler a été proclamée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en novembre 1999. La date du 21 février a été choisie en hommage aux étudiants tués par la police pour avoir réclamé la reconnaissance de leur langue maternelle, le bengali, comme deuxième langue nationale.

Mesdames, Messieurs,

Chers invités,

Comme vous le savez, c'est la langue qui permet à l'homme de comprendre, de savoir, de concevoir et d'exprimer ses idées, d'échanger, de transmettre les connaissances.

Il est important de rappeler que c'est la langue maternelle, langue première, qui permet à l'homme de découvrir le monde, la vie. Et à ce titre, elle demeure l'instrument privilégié des apprentissages, de tous les apprentissages.

Aussi, l'homme, en possédant plusieurs langues, multiplie-t-il ses chances de s'épanouir pleinement. C'est dire que le multilinguisme est une richesse incommensurable. Il permet à l'homme de s'ouvrir à divers horizons, à recevoir beaucoup plus.

Mesdames et Messieurs,

Chers invités,

Le thème retenu cette année par la Communauté internationale pour commémorer la journée de la langue maternelle est « **Education de Qualité, Langues d'Enseignement et Résultats de l'Apprentissage** ».

Ce thème cadre parfaitement avec les orientations du Programme Intérimaire en cours de mon département, notamment dans sa composante qualité de l'enseignement et des apprentissages.

Au niveau national, en raison de la situation sécuritaire que traverse notre pays, le thème retenu cette année s'intitule « **Rôle des langues maternelles dans le renforcement de la paix et de la réconciliation au Mali** ».

Dans un pays en sortie de crise comme le nôtre, les fils et les filles ont besoin de communiquer, de dialoguer, de se faire comprendre, de se tolérer, et de s'accepter. Ceci n'est possible qu'à travers les langues de proximité que sont les langues maternelles, principal outil de communication des populations. En ayant la possibilité d'exprimer ses opinions dans la langue qui porte sa culture, le citoyen se sent pleinement pris en compte par la Nation et est de ce fait, mis dans les conditions de donner le meilleur de lui-même.

Le fait ou le sentiment de voir son identité reconnue et promue le pousse à mieux s'approprier l'idéal national et à aller vers l'autre. C'est pourquoi, mon département a, dans ce cadre, traduit en langues nationales les documents relatifs à l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

Mesdames et Messieurs,

Chers invités,

La célébration de la Journée Internationale de la Langue Maternelle nous donne aussi l'occasion de rappeler quelques activités majeures réalisées en matière de promotion des langues maternelles. Il s'agit de l'élaboration de lexiques spécialisés dans douze langues nationales dans les domaines de la justice, de la

politique, des mathématiques, des sciences naturelles, de la physique, de la chimie, de l'histoire et de la géographie.

Un document de grammaire de référence pour les douze langues nationales est également disponible.

Outre ces documents, des manuels, guides et modules d'apprentissage ont été élaborés pour les apprenants et les éducateurs des Centres d'Education pour le Développement.

Par ailleurs, mon département a entrepris des activités de développement de l'environnement lettré à travers notamment la traduction en langue nationale bamanan des noms de lieux et édifices publics, des termes relatifs à la médecine traditionnelle, au transport, au tourisme et à l'hôtellerie.

Dans le cadre des écoles bilingues, des supports pédagogiques ont été élaborés en langues bamanan, fulfulde, songhoy et tamasheq.

Au nombre des expériences en matière d'enseignement bilingue, il convient de citer la Stratégie de Scolarisation Accélérée (SSA) qui permet par an, à au moins 5000 enfants de 8 à 12 ans d'intégrer le système formel.

Mesdames et Messieurs,

Chers invités,

Je voudrais profiter de cette tribune pour remercier vivement l'Institut Pour l'Education Populaire (IEP) pour sa riche contribution à l'organisation de cette cérémonie.

Mes remerciements vont à tous les Partenaires techniques et Financiers pour tout le soutien qu'ils nous apportent dans la mise en œuvre de la politique éducative du Mali.

Enfin, je lance un vibrant appel à tous, pour qu'ensemble, nous puissions unir nos efforts et donner à ce lancement des activités commémorant cette journée internationale de la langue maternelle à Kati, toute sa signification.

En souhaitant plein succès aux différentes activités programmées, je déclare lancées les activités commémoratives de la Journée Internationale de la langue maternelle, Edition 2016.

Vive la Journée Internationale de la langue maternelle !

Vive la paix !

Vive le Mali !

Je vous remercie.

2016

Projet de Discours de Monsieur le
Ministre de l'Education Nationale à l'
occasion du lancement des activités
commémoratives de la journée du 21
février, journée internationale de la
langue maternelle, édition 2016. Kati,
le 22 février 2016.

Ministère de l'Education Nationale du Mali

Ministère de l'Education Nationale du Mali

<http://archives.au.int/handle/123456789/1520>

Downloaded from African Union Common Repository